

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

(Franc de Port.)

6me année.

Sainte Anne de la Pocatière, 15 décembre 1866.

Numéro 4

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement d'avance.

On ne s'abonne pas pour moins de six mois.

Si la guerre est la dernière raison de peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne

2me " etc., 2 cts. "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES PLANTES CULTIVÉES EN GRAND POUR LEURS RACINES.

De la pomme de terre (patate).

DE L'ENGRAIS (Suite.)

On pourrait cultiver la patate sans engrais dans une terre améliorée de longue main, mais ce ne peut être, que dans quelques cas exceptionnels ; et l'épargne qu'on croirait faire amènerait inévitablement l'épuisement total du sol et la non-réussite des autres récoltes. La vieille force de la terre est un trésor dont on ne doit user que modérément.

On se plaint généralement que les patates contractent une odeur désagréable si on leur applique un engrais de fumier frais ; mais cet inconvénient est peu sensible dans les terrains compacts. Dans les sols chauds et légers il faut toujours employer du fumier décomposé.

Voici des résultats bien différents obtenus en Allemagne par divers engrais : En supposant qu'une certaine étendue de terrain donne 100 minots de patates sans engrais, la même étendue donnera 119 minots, si on l'engraisse avec du fumier frais de cheval ; — elle donnera 162 minots, si on se sert de fumier de cheval décomposé ; — 190 minots, si on emploie du fumier frais de bœuf ; — 185 minots, si on fume avec du fumier décomposé de bœuf ; — 225 minots, si l'on emploie de l'urine ou du purin.

Une chose à remarquer dans ces calculs, c'est l'effet du purin, qui fait presque doubler le produit de la récolte.

Quant à l'application même de la fumure, il n'y a pas de règle constante. Les uns appliquent les engrais pendant l'automne, d'autres attendent le moment de la plantation. Cette question doit être subordonnée à la nature de l'engrais et à la compo-

sition du sol. Dans un sol sec et très léger, on fera bien de répandre les engrais pendant l'automne ; mais il faut se contenter de les étendre sans les enfouir. De cette manière, l'engrais empêchera les vents desséchants du printemps de hâter l'évaporation de l'humidité, que ces terres retiennent faiblement, et qui est pourtant si nécessaire au succès de la plantation.

Quand le sol est argileux, on agira d'une manière plus rationnelle si, pendant l'automne, on enfouit le fumier. La terre se trouve ainsi allégée, ameublie et les façons ultérieures s'exécutent avec plus de perfection. Lorsqu'on enterre le fumier, il ne faut pas le faire à une trop grande profondeur, afin que les plantes immédiatement en contact avec les détritiques organiques, s'en assimilent facilement une grande partie.

C'est une excellente méthode que d'enfouir le fumier immédiatement avant de planter les tubercules, si les produits sont destinés à la consommation des animaux ou à la distillation ; mais lorsqu'ils doivent être employés à la nourriture de l'homme, ce moyen ne peut être recommandé, car alors les patates prennent assez souvent une saveur désagréable.

Le fumier se place de trois manières : on l'étend sur la surface du terrain ; ou on le met dans chaque raie ouverte par la charrue, ou on le met dans le sillon qui doit recevoir les tubercules. Ces deux dernières méthodes sont préférables chaque fois que, dans une rotation, la patate est regardée comme produit principal, et dans les circonstances où l'on éprouve une pénurie d'engrais ; mais la première mérite la préférence, lorsqu'on regarde la patate comme récolte préparatoire à la culture des céréales, et lorsqu'on dispose d'une grande quantité de fumier.

Lorsqu'on enterre le fumier en même temps qu'on plante les tubercules, on ne doit pas perdre de vue deux considérations qu'on est trop disposé à négliger. Dans les sols humides, les tubercules de patates doivent être placés sur le fumier. De cette manière, le fumier attirera l'humidité contenue dans la couche

qui couvre la semence, et rendra ainsi cette surface sèche et plus facile à travailler. Dans les sols légers, au contraire, qui souffrent par l'excès de sécheresse, on plante d'abord les tubercules et le fumier par-dessus, afin que ce dernier qui attire puissamment l'humidité et contracte avec elle une grande adhérence, tiennent les tubercules toujours frais et dans une bonne disposition à la germination. C'est surtout dans les terres très calcaires que cette dernière méthode a d'excellents résultats.

Quelques cultivateurs vantent beaucoup la fumure *en couverture*. L'engrais, disent-ils, exerce son action, non seulement sur la patate, mais encore sur les autres cultures qui viennent ensuite. On l'emploie surtout dans les sols très secs. On répand le fumier lorsque les premières pousses sortent de terre. Cette manière d'engraisser a surtout cet avantage, qu'on peut planter les tubercules lors même qu'on n'aurait pas, pour le moment, de fumier à sa disposition.

Il y a des pays où l'on se procure facilement les chiffons de laine, et que l'on emploie pour l'engrais de la patate. Au moment de la plantation, on entoure chaque tubercule d'un lambeau de ces chiffons, et il paraît que c'est un engrais très-puissant.

PRÉPARATION DU SOL.

La nature et la forme des produits de la patate exigent un sol meuble. Que cet ameublement provienne de la composition même de la terre ou des préparations qu'on lui a fait subir, toujours est-il indispensable. Le nombre de labours requis pour arriver à ce résultat, ne peut être déterminé d'une manière absolue. Quelquefois quatre labours sont nécessaires; d'autres fois il en faut trois, souvent deux et même un seul suffisent.

Dans l'hypothèse où l'on donne trois labours, le premier s'exécute l'automne, et doit avoir une profondeur de 8 à 9 pouces au moins; le second un peu moins profond, lorsque les vents desséchants du printemps permettent de le faire; enfin le troisième, lorsqu'on est sur le point de semer. Ce dernier enterre les engrais tout en couvrant les tubercules. A ceux qui douteraient de l'efficacité des labours profonds, nous pourrions citer l'exemple de plusieurs habiles cultivateurs qui, après plusieurs essais, ont été amenés à conclure que si le produit d'un terrain labouré à 10 pouces est représenté par 100 minots, celui du même terrain labouré à 15 pouces le sera par 131 minots.

Quant à la profondeur du dernier labour, ce serait une erreur grossière que de croire qu'elle doit être égale à celle du premier ou du second. D'après une expérience plusieurs fois répétée par un savant agronome, des patates plantées à 2 pouces, ont rapporté 27 par 100 de plus que celles qui l'avaient été à 5 pouces. Néanmoins, comme un labour de 2 pouces s'exécute difficilement avec une certaine perfection, surtout lorsqu'on enfouit simultanément le fumier; comme, d'un autre côté, une profondeur de 2 pouces ne soustrairait pas les tubercules à l'influence nuisible de la sécheresse, on croit généralement que le dernier labour ne doit pas dépasser quatre pouces, ni rester en deçà.

PLANTATION DES TUBERCULES.

Dans la petite culture, on fait les sillons à la main avec une

pioche. D'autres fois, on fait des trous avec une bêche et on y dépose 3 à 4 tubercules. La plantation avec des instruments à main donne beaucoup de facilité pour placer les patates à une distance et à une profondeur déterminées. Lorsqu'on veut obtenir des primeurs, on plante à la main. On a soin de laisser les tubercules dans un lieu éclairé et à l'abri du froid; aussitôt que les yeux annoncent un commencement de végétation, on les plante dans un champ abrité. Au lieu de recouvrir totalement les tubercules, on ne les recouvre que partiellement, en dirigeant avec la bêche ou avec la pioche la plus grande partie de la terre, vers le nord. De cette manière, les vents froids, les gelées qui peuvent survenir, n'ont aucune prise sur la plante qui pousse ses jeunes feuilles dans la cavité, et qui est d'ailleurs abritée par le monticule qu'on a formé. Un peu d'exercice a bientôt appris au cultivateur le plus inexpérimenté, à couvrir à la fois le tubercule et à former le monticule.

Pour la plantation des patates, avec des instruments conduits par des animaux, on se sert d'une charrue ordinaire, ou mieux encore d'une charrue à deux versoirs, si on veut faire des sillons. Ensuite on dépose le fumier qui reste ainsi étendu jusqu'au moment de la plantation. Le fumier reposant sur une terre nouvellement labourée et déjà meuble, celle-ci profite de tous les sucs qui pourraient s'en écouler par l'effet des pluies. Quant à l'évaporation des principes fertilisants de ce fumier, l'expérience démontre qu'on ne doit nullement craindre cet inconvénient.

Les sillons qui doivent recevoir la semence doivent avoir 20 pouces de distance entre la ligne du fond de chacun d'eux, à peu près, et les tubercules doivent être déposés 9 pouces environ les uns des autres.

M. de Dombasle veut que l'on mette les tubercules à un pied de distance dans la ligne, mais cet éloignement paraît trop considérable à la plupart des praticiens. Relativement à cette dernière circonstance, on a trouvé, par des expériences qui paraissent exactes, que si l'on représente par 100 le produit d'un arpent de terre semé en patates, de 6 pouces à 6 pouces, le produit de cet arpent, si les tubercules sont espacés de 12 pouces, ne sera que de 64; et s'ils ont été semés de 18 pouces les uns des autres, le produit ne sera que de 57, pour n'être que de 48 si on a porté la distance à 24 pouces.

Les cultivateurs anglais obtiennent des récoltes abondantes en semant les tubercules à 6 pouces les uns des autres, mais en mettant entre chaque sillon 21 pouces.

DE DIVERS MOYENS DE PROPAGATION.

A la question de plantation se rattache celle de divers autres moyens de multiplication dont nous allons dire quelques mots.

10. *Par diagonals.* Dans une terre qui aura reçu les préparations convenables et un engrais suffisant, on plante des patates à la manière ordinaire. Après six ou huit semaines, on arrache de chaque talle de pousse, avec précaution, toutes les petites tiges, excepté une qu'on laisse, et on les dépose dans une terre qu'on a préparée pour les recevoir. Ce moyen de propagation ne doit être tenté que sur de petites superficies et pour des variétés qu'on a intérêt à multiplier promptement.

20. *Par tubercules de rejet.* — M. Jebens a publié en 1828 un nouveau procédé de multiplication pour une variété connue sous le nom de Pomme de terre anglaise ou de Gibraltar. Lorsqu'après la récolte, les tubercules ont été amoncelés dans un lieu bien abrité contre le froid, ils ne tardent pas à produire de petits tubercules dont la formation a valu à cette variété le surnom de *couveuse*. Quoique ces tubercules adventices soient mous et acqueux, on a reconnu qu'ils peuvent être employés à la reproduction de l'espèce. Souvent même, ils ont donné un produit plus considérable que les tubercules fournis par la récolte précédente. On pourrait, avec beaucoup d'avantages, utiliser ce moyen de reproduction pour toutes les variétés qui présenteraient la même particularité.

(A continuer.)

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Dernièrement une circulaire a été adressée à MM. les Curés du Bas-Canada, par le Révd M. A. Mailloux, V. G. Cette circulaire est d'une très grande importance, non seulement pour le pays en général, mais pour chaque paroisse, pour chaque famille, nous dirions même, pour chaque individu en particulier.

Notre belle, notre sainte société de tempérance qui avait, il y a déjà plusieurs années, complètement régénéré les campagnes du Canada, qui avait fait disparaître d'au milieu de nous les scènes si dégoûtantes et si fréquentes d'ivrogneries, et tous les désordres qui en sont la suite, qui avait séché les larmes de tant d'épouses infortunées, de malheureux enfants, qui avait établi partout la paix et le bonheur, reçoit aujourd'hui de rudes chocs qui menacent son existence. Malheureusement, dans bien des localités, notre jeunesse canadienne rejette cette planche de salut, et se livre aveuglément à son penchant pour les boissons enivrantes, et on peut dire, sans crainte de se tromper, que le mal est déjà grand.

M. le Grand Vicair Mailloux, qui a sacrifié demeure, repos, santé, à l'établissement de cette société utile et indispensable entre toutes les autres, voyant que ses compatriotes veulent retourner en arrière, et se diriger de nouveau vers l'abîme de tous les maux, d'où la société de la Croix les a retiré, a consulté son cœur de prêtre qui lui a répondu : " Il faut tenter un nouveau moyen, il faut essayer de rouvrir les yeux aux malheureux qui ont déjà mis en oubli les fortes impressions qu'avait produit sur eux la vue de la Croix de tempérance. " Aussitôt, il s'est mis à l'œuvre, malgré le travail immense qu'exigent de lui ses prédications et les retraites qu'il est appelé à donner dans toutes les parties du pays, et grâce au sacrifice d'une grande partie du temps consacré au sommeil, il a réussi, en quelques mois, à préparer un volume d'au-delà de 400 pages, grand in-12, sur les malheurs de l'ivrognerie, et sur les bienfaits de la tempérance. Ce livre, M. Mailloux le présente à toutes les familles

catholiques de son pays; et il les conjure de l'accepter comme preuve de son dévouement sans bornes à leur bien spirituel, et même temporel. Pour faciliter l'extension de ce précieux travail, il le livre à un prix si minime, qu'il devra s'imposer de grands sacrifices pour couvrir les dépenses de l'impression et de la reliure, 36 sous par exemplaire !....

M. Mailloux, qui connaît si bien ce qui convient au peuple de la campagne, et qui sait l'impression que les faits et les exemples produisent sur lui, les a multipliés dans son livre. Il y a joint les témoignages d'un grand nombre de médecins en faveur de la tempérance, et contre l'usage des boissons alcooliques.

Pour donner une juste idée du livre de M. Mailloux, voici les titres des trente chapitres qu'il renferme : L'ivrognerie est un crime. — Portrait de l'ivrogne et de l'ivrognesse. — La dégradation causée par l'ivrognerie. — Les vendeurs de boissons fortes, et les maux qu'ils ont fait à eux-mêmes et à la société. — La colère de Dieu sur les vendeurs de liqueurs alcooliques. — Ravages et funestes effets de l'intempérance. — Les avertissements du ciel. — Les commencements de la tempérance. — La société de la Croix est l'œuvre de Dieu par les merveilles qui ont accompagné son établissement. — La société de la Croix est l'œuvre de Dieu par les vertus qui lui servent de base..... parce qu'elle a été bénie par Notre Saint Père le Pape et approuvée par nos Conciles Provinciaux et par nos évêques. — Conserver notre société de la Croix ou tomber dans un abîme de malheurs. — Les Pères du Second Concile Provincial et le trafic des boissons fortes. — Société de la Croix, œuvre de colonisation par excellence. — Société de la Croix, essentielle à la conservation de notre nationalité, de notre santé, de nos biens. — La société de la Croix, au point de vue catholique, est le moyen de conserver notre religion et nos mœurs. — Ce qu'elle est appelée à faire dans notre pays catholique. — Tous, hommes, femmes et enfants, doivent soutenir de tout leur pouvoir, la société de la Croix. — Les maires, les conseillers municipaux, doivent prendre la société de la Croix sous leur protection. — Les associés de la Croix et les élections. — Les auberges des villes et des faubourgs, le mal qu'elles font à la société de tempérance; incendie du 14 octobre, etc. — La Croix retrouvée pour être l'arme du combat contre l'enfer, etc. Plusieurs chapitres sur la Croix, dont deux : La Croix et le jugement général. Règlement de la société de la Croix.

Maintenant, M. Mailloux désire que son livre soit accepté par toutes les familles canadiennes-françaises; peut-il y avoir un désir plus juste? La reconnaissance pour un prêtre qui a tant fait pour ses compatriotes, l'amour de la conservation de sa nationalité, de sa santé, de ses biens, ne doivent-ils pas engager tous les chefs de famille à se procurer ce précieux livre. Oui, nous l'espérons, tous ceux qui ont trente-six sols à leur disposition, les feront fructifier, en les échangeant contre un livre qui contient une recette infaillible contre tous les maux et qui est un guide sûr vers la tranquillité, et le bien-être, etc. Quant à ceux qui sont

tellement pauvres, qu'ils sont dans l'impossibilité de se procurer cette bagatelle, ils devront trouver des voisins assez généreux pour la leur fournir. Que nous serions heureux d'apprendre qu'une paroisse qui contient 300 à 400 chefs de famille a souscrit 300 à 400 exemplaires du livre de M. Mailloux ! Comme nous nous empresserions d'insérer cette bonne nouvelle dans les colonnes de la *Gazette*.

M. l'abbé J. A. Maureault, curé de Pierreville, a eu l'obligeance de nous adresser son *Histoire des Abénakis*, et nous l'en remercions bien sincèrement.

Le livre dont M. l'abbé Maureault vient de doter son pays, contient au-delà de 600 pages et est l'histoire complète des Abénakis durant l'espace de deux cent soixante et un ans, c'est-à-dire de 1665 jusqu'à nos jours. Le motif qui a fait entreprendre cet important travail à M. Maureault, est très-louable, puisque, comme il le déclare lui-même, c'était celui de la reconnaissance que nous devons à ces sauvages pour les importants services qu'ils ont rendus à nos pères.

On ne peut parcourir sans un grand intérêt les pages où l'auteur fait une peinture frappante du caractère, des coutumes, des mœurs, des usages de ces sauvages, ainsi que celles où il décrit leurs longues luttes contre les anglais et en faveur des français. D'un côté on ne peut se défendre d'une juste indignation, en lisant les traitements infâmes que les anglais infligeaient à ces pauvres enfants des bois, comme de les faire mordre par leurs chiens, de leur faire la chasse comme à des bêtes fauves ; mais d'un autre côté comme on apprend avec un plaisir indécible la conduite généreuse des français à leur égard, comme on admire le spectacle d'un peuple civilisé, éclairé et puissant, qui sympathise avec ses enfants de la forêt ! On ne peut être surpris après cela de la haine que les Abénakis portaient aux premiers, et de l'affection qu'ils avaient pour les seconds.

M. l'abbé Maureault, plus que personne, était en état d'écrire correctement l'histoire des Abénakis. Favorisé d'une heureuse mémoire, d'une grande activité et d'une belle intelligence, vivant depuis vingt-cinq ans au milieu d'eux, il a pu recueillir leurs traditions, leurs légendes, les détails de leur vie intime, etc., et remonter à un âge reculé de cette tribu, autrefois très-importante. Aussi, croyons-nous qu'il a eu un plein succès dans sa noble entreprise, et qu'il a bien mérité de son pays.

L'histoire des Abénakis sort des presses de la *Gazette de Sorel*.

Maintenant passons à un autre sujet bien fait pour édifier nos lecteurs.

Dans un moment où tous les catholiques ont les yeux tournés vers Rome et semblent craindre les événements qui s'y préparent, nous croyons devoir rapporter un fait capable de faire naître l'espérance : Nous trouvons dans l'*Echo de Notre-Dame des Victoires* l'exposé détaillé d'une guérison opérée subitement le 5 octobre dernier, au nom de la Vierge immaculée et de Pie IX.

Le fait s'est passé à Paris, en présence de plusieurs

témoins. Le soir du 5 octobre, un prêtre de Notre-Dame des Victoires fut appelé, par une personne gravement malade. Juliette D..., (c'était son nom) avait été foudroyée, renversée à terre, vers cinq heures, par un mal subit et était restée une heure sans reprendre connaissance. Quand le prêtre arriva elle était presque sans vie, les paupières collées sur les yeux et ne pouvait articuler un seul mot. Elle avait communiqué le matin et communiait tous les jours. Elle souffrait des douleurs atroces et les remèdes les plus énergiques ne parvenaient pas à les calmer. Le confesseur lui suggéra d'offrir toutes ses souffrances pour le pape, pour l'Eglise et pour le salut des âmes, aussitôt elle s'attacha à cette pensée pour ne la plus quitter.

Le lendemain, comme elle était un peu plus forte, le Saint Viatique lui fut administré. Pendant quatre jours les nombreuses personnes qui visitèrent Juliette, eurent sous les yeux le spectacle d'une personne endurent les plus vives douleurs, et cependant heureuse de souffrir. Le lundi, 8 octobre, Juliette n'offrait plus que l'image de la mort, et le médecin désespérait complètement. Dans l'après-midi, son confesseur revint apportant avec lui un morceau de la soutane de Pie IX. Il s'approcha de la malade, et lui dit : " Mon enfant, je vous apporte quelque chose de bien précieux, un morceau de la soutane de Notre Saint Père le Pape. Ayez de la foi. Jusqu'à présent vous avez souffert pour le Pape, l'Eglise, pour les pécheurs, eh ! bien, c'est le vicaire de Jésus-Christ qui va vous guérir. " Juliette fit un signe qui semblait dire : comme le bon Dieu voudra. — " Voulez-vous vivre, afin de souffrir pour Jésus-Christ, repliqua le prêtre. " — Il y eut un signe généreux d'acquiescement. — Allons, il faut vous guérir, puis frottant, avec ce morceau d'étoffe blanche, les paupières fermées de la malade, lui dit : " Ouvrez les yeux. " Elle les ouvrit lentement. Son premier regard fut pour une statue de la Ste. Vierge placée au-dessus de son lit. " Connaissez-vous vos amis, lui dit le prêtre. " Elle tendit la main aux six personnes qui l'entouraient.

Le confesseur ayant ensuite porté aux lèvres de Juliette le précieux vêtement, elle parla aussitôt à haute voix, en s'écriant : " C'est le Souverain Pontife qui m'a guéri ! " Les personnes devant lesquelles venait de s'opérer cette transformation subite récitèrent le *Magnificat* avec Juliette. Le médecin arriva quelques instants après, puis la voyant gaie, souriante, les yeux pleins de vie, parlant à haute voix, n'ayant plus le moindre mal, s'écria : " C'est merveilleux, c'est incroyable ! "

Le soir, le *Te Deum* fut chanté dans la chambre de Juliette. Le jeudi suivant, elle se leva de grand matin et alla communier à Notre-Dame des Victoires.

Quelques jours après sa guérison, Juliette rappelait à une personne pour qui elle ne devait avoir rien de caché, que pressée fortement par une inspiration intérieure, elle avait offert sa vie pour l'Eglise et pour le Pape, durant l'octave de la fête de St. Pierre, de cette année. Cette personne se ressouvint de la confiance qui lui avait été faite alors, et qu'elle avait entière-

ment oubliée. Est-il étonnant que le Sauveur, après avoir accepté l'offrande généreuse de l'enfant dévoué au Saint-Siège, et lui avoir fait en quelque sorte goûter la mort, lui ait rendu la vie en considération du Pontife pour lequel elle eut voulu mourir !

Que les ennemis de Pie IX apprennent donc à le connaître, et à s'incliner sous sa main puissante !

CORRESPONDANCE.

L'enseignement agricole.

DISTRICT DE MONTMAGNY.

Nous reproduisons, sans rien changer, la correspondance suivante. Nous y retrouvons tout le bon sens de nos cultivateurs, avec le cachet de simplicité et de franchise qui les distinguent. Cette correspondance contient de graves et sérieuses vérités.

Monsieur le Rédacteur,

Nous étions réunis plusieurs cultivateurs, entre la messe et les vêpres, et nous parlions de votre *Gazette des Campagnes* qui, de ce temps-ci, veut qu'on parle à nos enfants de la culture de la terre dans les écoles. Chacun de nous disait que vous aviez bien raison de vouloir que nos enfants connussent un peu ce que nous faisons pour les faire manger, pendant qu'ils vont à l'école pour apprendre toute sorte de choses, excepté ce qui regarde notre travail. Aussi, après qu'ils sont sortis des écoles, ils ne font pas grand cas de nous, et de ce que nous faisons. Ils savent les règles, et ne songent plus qu'à nous abandonner pour se faire commis, marchands, bourgeois, messieurs. C'est triste, car nos terres restent là à bailler. Quand on parle de prendre des terres dans les montagnes, ils branlent la tête. Nous savons bien un peu pourquoi. Ils ont les mains délicates depuis qu'ils ne font que manier la plume, et ils ont peur de se faire des empouilles. Et puis, ils sont dégoûtés de travailler à la terre, parce qu'ils sont trop longtemps sans y travailler, pendant qu'ils vont aux écoles.

Nous nous apercevons aussi que les forts tempéraments qui promettaient une vigoureuse santé, sont beaucoup diminués. Nos garçons sont fins comme des balises. Nos filles depuis qu'elles ne viennent plus aux champs et ne s'occupent plus que de leurs écoles, sont devenues minces comme des cigales. La moindre chose d'un peu fatigant qu'elles font, les met tout en sueur.

On nous dit que les écoles sont une bonne chose ; il faut bien le croire, puisque tous les messieurs le disent. Mais, est-ce qu'il n'y aurait pas moyen d'aller aux écoles et d'apprendre autre chose que ce que nos enfants apprennent. Nous ne sommes que des ignorants, on nous le dira si nous ne prenons pas les devants, mais toujours, on nous ôtera pas nos yeux et nous voyons ce que deviennent nos enfants.

Nos garçons n'apprennent que ce qui peut les dégoûter du travail de la culture de la terre, et nos filles n'apprennent qu'à faire des *bebelles* qui ne servent qu'à se mettre sur la tête et sur les épaules. C'est comme qui dirait qu'elles n'apprennent qu'à faire de la galette et des desserts. Pour le pain, pour tailler et faire des habits, l'ordinaire, la soupe, la cuisine, le ménage, l'ouvrage des habitants, en un mot, on ne leur en déserre pas les dents.

Quelquefois, elles savent coudre quand elles sortent des écoles, mais elles ont les mains si blanches et si tendres qu'elles croiraient s'écorcher les doigts si on les faisait coudre dans de la toile ou de l'étoffe du pays. Il leur faut de l'indienne, de la mouseline et du drap, sous peine de les entendre se lamenter comme des magdeleines.

Il paraîtrait, disions-nous, qu'on veut abolir le métier d'habitants, pour les hommes et pour les femmes, et faire de nos enfants ou des messieurs ou des demoiselles, comme on en voit tant dans nos villes.

C'est pour cela que nous voudrions qu'on changeât un peu ce que l'on montre à nos enfants dans les écoles. Car quand il n'y aura plus d'habitants et d'habitantes pour gratter la terre, nous croyons que les messieurs et les dames n'auront plus qu'à chanter et à voyager comme les cigales, le ventre vide.

Continuez à nous aider, Monsieur le Rédacteur, à faire comprendre à ceux qui conduisent nos écoles, à arranger les choses mieux qu'elles ne sont aujourd'hui. Vous êtes notre ami, vous prenez toujours notre part, comme nous le voyons bien à chaque numéro qui sort.

Nous croyons, nous autres, qu'il faut encourager les habitants, par tous les moyens possibles ; nous croyons qu'il faut montrer à nos enfants à aimer notre travail et qu'il faut leur en parler souvent dans les écoles ; nous croyons que c'est aux maîtres qui leur font l'école à leur faire apprécier tout ce qu'il y a de bon et d'avantageux pour tout le monde dans le métier d'habitant ; nous croyons aussi qu'il ne faudrait jamais faire d'école pendant les travaux de la campagne, tels que les foins et les récoltes ; nous croyons nous autres qu'après avoir donné de bonnes leçons d'agriculture aux enfants un peu âgés, il faudrait les envoyer travailler aux champs pour leur faire mieux comprendre ce qu'on leur aurait montré dans l'école : nous croyons encore qu'il faudrait forcer sur les connaissances qui peuvent faire un bon habitant, sachant se rendre compte de son travail.

Quant à nos filles, nous croyons qu'il ne faudrait pas tant les forcer sur un grand nombre de choses qu'elles se cassent la tête pour apprendre, et qu'elles apprennent comme en courant, comme l'eau qui passe vite et ne pénètre pas dans la terre ; nous croyons qu'elles sont assez instruites quand elles savent bien lire, écrire assez pour se faire comprendre, et jamais assez pour écrire des lettres aux jeunes gens, avec des soupirs qui les font éternuer ; nous croyons qu'elles doivent savoir les premières règles pour être capables de tenir les petits comptes de la ferme ; nous croyons qu'elles doivent savoir et apprendre dans les écoles, à coudre, tricoter, tailler toute espèce d'habits, faire bien le ménage, tenir une maison, connaître l'économie domestique, savoir bien ménager tout ce qui contribue à l'avancement d'une ferme, et puis le temps qu'elles passent à broder, à étudier des choses qui leur montent la tête, à jouer du piano, et autres choses que nous ne connaissons pas, il faudrait l'employer à bien apprendre tout ce qui regarde la religion, l'histoire sainte et toutes les pratiques convenables aux personnes de leur sexe.

Voilà ce que nous avons décidé pour aujourd'hui, mais nous devons nous assembler, quand il y aura des chemins d'hiver et nous aurons avec nous un homme capable de mieux parler que nous.

PLUSIEURS HABITANTS.

Réorganisation de nos sociétés d'agriculture.

Au moment où nos sociétés complètent leur réorganisation pour l'année 1867, il est essentiel de leur rappeler le but de leur création et quels moyens elles doivent prendre pour l'atteindre

le plus efficacement. Le but de notre organisation agricole n'est pas compris, il faut bien le reconnaître, par un certain nombre de comtés. Pour eux, le rôle de bureau de direction est rempli lorsqu'il a recueilli les souscriptions nécessaires pour obtenir l'octroi gouvernemental et distribué le magot dans une exposition de comté. Ce n'est pas en agissant ainsi que les sociétés progressives ont donné l'élan aux améliorations agricoles qui distinguent les comtés où elles ont fait sentir leur influence. Une exposition, fut-elle conduite avec toute l'intelligence désirable, n'est encore qu'un faible moyen d'améliorer l'agriculture d'un pays. L'importation d'étalons reproducteurs de toutes les espèces, est, nous n'hésitons pas à le dire, plus fertile en résultats considérables. L'encouragement donné aux plus belles récoltes sur pied, surtout aux cultures améliorantes, sarclées ou fourragères, aux pâturages, est encore, nous n'hésitons pas à le dire, plus fertile en résultats considérables. Les concours entre les terres les mieux cultivées, après les travaux d'ensemencements, ou lorsque les récoltes sont sur pied, sont également d'une extrême importance. Aussi, une société d'agriculture qui se borne à une exposition annuelle n'a fait que le premier pas dans la voie du progrès agricole, elle indique chez son bureau de direction un oubli regrettable du but de notre organisation agricole et des meilleurs moyens d'arriver promptement aux améliorations les plus désirables dans la culture du sol.

Nous avons déjà indiqué quel devait être le programme des opérations d'une société intelligente et nous avons en la grande satisfaction de voir adopter ce programme sinon en entier du moins en partie, par un nombre considérable de comtés. Pourquoi y a-t-il encore des récalcitrants, des trainards, est-ce qu'il y aurait plus d'énergie, plus d'intelligence, dans quelques comtés que dans d'autres? Est-ce plutôt l'apathie des hommes marquants de quelques localités qui les prive des avantages si grands, si nombreux, d'une organisation agricole, progressive, éclairée? La cause nous échappe, mais les résultats ne sauraient être niés. Ici tout est mouvement, énergie, progrès. Là, tout est résistance, apathie, routine. Cependant la population est la même, et une ligne imaginaire sépare seule les deux localités. Aux bureaux de direction seuls la responsabilité. Ils sont l'exécutif de chaque société, et ils doivent prendre sur eux d'adopter les améliorations que leur commande le progrès du comté. A eux, de heurter de front la routine locale. Les résultats obtenus ne pourront manquer de justifier leur initiative. Aussi est-ce à chaque membre des bureaux de direction que nous nous adressons lorsque nous indiquons ce que doit être le programme des opérations d'une société d'agriculture pour l'année 1867.

(Revue Agricole.)

L'enseignement vétérinaire.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs qu'un cours d'art vétérinaire vient de s'ouvrir à Montréal, et que déjà, huit élèves les suivent régulièrement. Il paraît, de plus, qu'un bon nombre de cultivateurs suivent ces cours autant qu'ils le peuvent. Cette innovation, dans notre enseignement, était désirée depuis longtemps. Tous les amis de l'agriculture se réjouiront d'apprendre qu'elle est aujourd'hui réalisée.

Election des membres de la Chambre d'agriculture

Tous les ans quatre des membres de la Chambre d'agriculture sortent pour faire place à d'autres, mais très souvent ils

sont réélus et en les réalisant les sociétés font ordinairement acte de sagesse, puisqu'elles mettent à profit leur expérience acquise.

Voici les noms des quatre membres sortant cette année: Messieurs Campbell, Ross, Sicotte et Tessier. A l'exception de l'Hon. M. Sicotte, qui ne peut accepter une nouvelle réélection, vu ses nombreuses occupations, nous espérons que tous les autres seront réélus.

Ecole d'agriculture de Ste. Anne.

Le 30 du mois dernier, nous assistions à une séance très intéressante à l'Ecole d'agriculture. Cette séance, qui dura deux heures et plus, fut entièrement consacrée au développement d'une thèse sur les assolements, par un élève de cette institution. Cet élève, M. Augustin Fortin, de l'Islet, après deux années d'études agricoles, subissait ses dernières épreuves avant d'obtenir son *brevet* de capacité. Sa thèse fut développée avec tant d'apropos à toutes les questions qui lui furent posées, que tous les examinateurs furent unanimes à lui accorder ce *brevet* de Capacité qu'il reçut des mains du Supérieur du Collège de Ste. Anne.

— Qui soigne son bétail, soigne sa bourse, et qui ne le nourrit pas se ruine.

— Le bétail maigre donne peu de fumier et du sec; celui qui est en état en donne beaucoup et de bon.

— Jamais bête n'a pu manger assez de paille pour se nourrir; aussi la graisse de paille est chère au marché.

RECETTE.

Enduit pour garantir de la pourriture les piquets, tuteurs, etc., plantés en terre.

On sait avec quelle promptitude pourrit en terre l'extrémité des tuteurs employés pour maintenir ou soutenir les arbres, les treilles, les dahlias, etc. Le plus souvent on est obligé de refaire leur pointe chaque année, de telle sorte qu'ils deviennent bientôt trop courts et ne tardent pas à être hors de service. Sans doute on atténue le mal en carbonisant la superficie du bois destinée à être plantée en terre, ou en l'enduisant de goudron ou de substances analogues; mais on n'en obtient ainsi qu'une conservation médiocre. On a dès lors cherché à obtenir un enduit qui, appliqué sur le bois, y formât un revêtement presque pierreux, qui résistât parfaitement à l'humidité et qui, par suite, garantît efficacement les parties sous-jacentes contre l'influence destructive du sol humide. La composition suivante d'un journal allemand, non-seulement présente ces précieux avantages, mais encore a le mérite de n'être formé que de substances dont le prix est fort peu élevé. L'auteur de l'article sur cet enduit affirme s'être toujours fort bien trouvé de l'emploi qu'il en a fait depuis cinq ans. Voici en quoi consiste cette composition: On prend 50 parties de résine, 40 parties de craie en poudre et lavee, 300 parties de sable blanc, 4 parties d'huile de lin, une partie d'oxyde rouge de cuivre et l'acide sulfurique; on agite bien le tout et on applique la composition ainsi obtenue sur le bois, toute chaude, avec un fort pinceau à gros crins raides. Si l'enduit est trop épais, on le délaie quelque peu en y ajoutant de l'huile de lin. Cet enduit sèche promptement et il forme ensuite un revêtement aussi dur que la pierre. On l'emploie avec beaucoup d'avantages non-seulement pour les pieux et tuteurs, mais encore pour les chassés et caisses en bois, en un mot, pour tous les ouvrages en bois qui sont destinés à être mis en contact avec la terre humide.

(Pour la Gazette des Campagnes)

DU LUXE ET DES VAINES PARURES

AU POINT DE VUE CHRÉTIEN ET CATHOLIQUE.

XIII. SOCIÉTÉ CONTRE LE LUXE ET LA VANITÉ DES PARURES.—EST-ELLE POSSIBLE DANS NOS CAMPAGNES ?

(Suite.)

C'est ainsi que les femmes et les filles livrées au démon de l'orgueil s'encouragent et se rassurent les unes et les autres. Elles se liguent, comme une armée rangée en bataille, pour se soutenir contre les prédicateurs ou les confesseurs qui leur parlent d'abandonner leur luxe et leur vanité. Dans leur aveuglement prodigieux, elles les accusent de se tromper, d'outrer les choses, d'être trop sévères, et elles rentrent dans la fausse paix de leur orgueil. Elles approchent ainsi des sacrements et, surtout, du sacrement de l'eucharistie, le cœur plein d'orgueil et de l'amour d'elles-mêmes, et le Dieu qui ne peut s'unir qu'aux âmes humbles et dépouillées de l'amour des choses profanes, ne leur communique ni les consolations, ni les secours, ni les grâces attachées à cette grande action. Bientôt elles tombent dans la langueur spirituelle, puis dans la tiédeur, puis dans le dégoût pour le pain de vie, et elles finissent par ne plus approcher de la table sainte, ou si elles en approchent encore quelquefois, ce n'est plus que la routine, ou le respect humain, ou la crainte de perdre leur réputation, qui les y conduit.

Mais cet état de révolte contre le Dieu d'humilité, contre les lois de la religion, et contre les droits de la conscience chrétienne ne peut durer longtemps, sans laisser à la chair le temps d'avilir les âmes. On tombe donc dans les pensées lubriques, causées par les instincts séduisants de la chair, qui n'ont plus de répression dans l'assistance de Dieu et la grâce des sacrements mal reçus ou profanés. On commence donc par des égarements secrets d'abord, puis on tombe dans des fautes extérieures, et les mœurs publiques se corrompent. On en vient à ne plus rougir des excès les plus révoltants. Et l'orgueil augmente toujours, car plus les âmes s'avilissent dans la fange et plus le corps a besoin de se couvrir de luxe et de parures, pour détourner les regards de la laideur du vice infâme. Alors la sentence divine, prononcée contre les hommes et les femmes charnels d'avant le déluge, est exécutée contre ce peuple orgueilleux : *Mon esprit ne demeurera pas pour toujours dans l'homme, parce qu'il est chair.* L'esprit de Dieu se retire donc de ce peuple, et l'esprit du démon l'y remplace ; la vraie piété n'existe plus, la vertu de religion s'y éteint, la foi est refoulée dans les profondeurs de la conscience, et l'indifférence religieuse vient prendre sa place dans le cœur ; des mœurs païennes remplacent les mœurs chrétiennes, et la société catholique est disparue du grand nombre, pour n'exister plus que dans le petit nombre d'âmes qui ont pris les moyens de se préserver du luxe et du sensualisme de la chair.

Ces dernières personnes sont les seules qui aiment véritablement leur pays Catholique, puisqu'elles contribuent par leur modestie à la conservation des mœurs, qui seules rendent les peuples forts, énergiques, laborieux et prospères. Aussi, elles sont les seules qui méritent d'être honorées, respectées et louées. *Car la femme qui craint le Seigneur est celle qui sera louée,* dit l'Esprit-Saint. Quant à celles qui oublient leur mission, en ce monde, et se livrent au luxe et à la vanité, elles sont autant les ennemies de leur pays que de leur religion. Elles le poussent en dehors de ses voies, elles le démoralisent ; elles lui font un mal infini. Elles se trompent étrangement sur le but des compliments qu'on leur fait, sur l'encens qu'on leur prodigue, sur

les égards qu'on a pour elles. Toutes ces démonstrations de respect ne sont que fardées. Elles cachent des intentions mauvaises, qui ne sont, en réalité, que du mépris pour la femme. Car elles n'ont et ne peuvent avoir qu'un seul but, celui de lui faire tourner la tête et de la décider à s'avilir en se démoralisant. C'est le pendant de la fable du renard qui enjole le corbeau sur la beauté de sa voix, pour avoir le fromage qu'il tient dans son bec.

Ce tableau de la démoralisation religieuse et morale d'un peuple, que je viens de tracer, n'est que le développement de ces paroles de Monseigneur de Tloa : " Il n'y a plus de bénédiction pour un peuple qui abuse des dons de Dieu. " Ce peuple catholique aura peut-être encore les fruits de la terre, puisque Jésus-Christ nous dit : *Que le père céleste fait lever son soleil sur les bons et les méchants, et qu'il fait pleuvoir sur les justes et les injustes.* Mais cette prospérité mondaine ne sera que l'effet de la colère de Dieu contre ce peuple infidèle, puisqu'elle lui donnera les moyens de se livrer encore davantage aux excès du luxe et de la vanité, selon cette parole du livre de l'Apocalypse : *Que celui qui commet l'injustice, la commette encore ; que celui qui est souillé, se souille encore.* Car la prospérité mondaine qui sert d'aliment à l'orgueil, produit sur un peuple l'effet de ces paroles d'Isaïe contre le peuple Juif : *aveuglez le cœur de ce peuple, rendez ses oreilles sourdes, et fermez ses yeux, de peur que ses yeux ne voient, que ses oreilles n'entendent, que son cœur ne comprenne, et qu'il ne se convertisse à moi et que je ne le guérisse.*

J'ai prouvé que l'orgueil est, de sa nature, un mal qui n'a pas de remède possible, d'où il est facile de conclure qu'un peuple qui est livré à l'orgueil marche en dehors des voies catholiques. Il est donc impossible d'être catholique et orgueilleux, en même temps, puisque les deux bases de la morale catholique sont l'humilité et le renoncement à l'amour de soi, qui n'est que l'humilité mise en pratique.

Pour demeurer dans les voies catholiques, où y revenir, il n'y a donc pas d'autres moyens que de renoncer à l'orgueil. Mais peut-on renoncer à l'orgueil, dans son cœur, et se revêtir de ses livrées ? C'est impossible. Ce serait aussi absurde que de dire qu'on ne veut pas s'enivrer, tout en continuant de boire avec excès des boissons enivrantes. Le luxe et la vanité des parures étant non seulement l'étendard de l'orgueil, mais encore la cause qui le fait naître et l'entretient, il y aurait contradiction manifeste à dire qu'on renonce au sensualisme de la chair, mais qu'on ne veut pas cesser de couvrir son corps du luxe et des vanités, qui font naître et entretiennent le sensualisme de la chair.

Il doit donc être évident, pour toute personne qui comprendra ces réflexions préliminaires, que les femmes et les filles de nos campagnes, qui ont ouvert leurs cœurs pour y laisser entrer les doctrines favorisant le luxe et la vanité, sont en dehors des voies tracées par leurs enseignements religieux.

Pour y revenir, il n'y a pas d'autre moyen possible, que celui d'abandonner le luxe et la vanité des parures. Pour les décider à faire ce sacrifice à Dieu, à leur religion et leur patrie, je ne vois rien de plus efficace que de faire les plus sérieuses réflexions sur les menaces que Dieu fit écrire au prophète Isaïe contre les filles de Sion. Pendant qu'elles méditeront ces menaces, je les prie de se souvenir qu'elles sont catholiques et que les filles de Sion n'étaient que des personnes charnelles, privées des enseignements et des exemples du Dieu du Calvaire. Je les prie encore de se souvenir que si le châtement que méritaient les filles de Sion, en punition de leur orgueil, devait être si épouvantable, beaucoup plus épouvantable sera le châtement que méritent des filles et des femmes catholiques qui

les imiteraient dans leur orgueil. Voici les paroles du prophète Isaïe :

“ Le Seigneur dit encore : Parce que les filles de Sion se sont élevées, qu’elles ont marché la tête haute, en faisant des signes des yeux et des gestes *des mains*, qu’elles ont mesuré tous leurs pas, et étudié toutes leurs démarches; le Seigneur rendra chauve la tête des filles de Sion, et il fera tomber tous leurs cheveux. En ce jour là, le Seigneur leur ôtera leurs chaussures magnifiques, leurs croissants d’or, leurs colliers, leurs filets de perles, leurs bracelets, leurs coiffes, leurs rubans de cheveux, leurs jarretières, leurs chaînes d’or, leurs boîtes de parfum, leurs pendants d’oreilles, leurs bagues, leurs pierres qui leur pendent sur le front, leurs robes magnifiques, leurs écharpes, leurs beaux linges, leurs poinçons de *diamants*, leurs miroirs, leurs chemises de grand prix, leurs bandeaux et leurs habillements légers. Et leur parfum sera changé en puanteur, leur ceinture d’or en une corde, leurs cheveux frisés en une tête nue et sans cheveux, et leurs riches corps de jupes en un cilice.”

Ces paroles sont terribles et pleines de terreur! Oui, certainement, elles sont pleines de terreur! Et ce qui les rend encore plus terribles, c’est qu’elles sont prononcées par Dieu qui n’en arrête l’exécution qu’en faveur des peuples qui, comme les Ninivites, reconnaissent leurs erreurs, en font pénitence et s’en corrigent.

Que l’on veuille maintenant jeter un coup-d’œil sur ce qui se fait dans notre pays, et nous verrons si nous n’avons pas raison de trembler.

Ouvrez les yeux et voyez vos jeunes filles que l’on accoutume à *marcher la tête haute, à mesurer tous leurs pas, et à étudier toutes leurs démarches*, comme des soldats que l’on forme au manège des combats. On nous dira que c’est de la bonne éducation, mais on n’ajoutera pas que c’est de la *bonne éducation mondaine*, condamnée par le prophète Isaïe. Ouvrez les yeux et voyez les habits que portent aujourd’hui des filles et des femmes de notre pays. Examinez les formes qu’elles leur donnent pour les rendre semblables à ceux de l’autre sexe. Ouvrez les yeux et voyez ces espèces de turbans ou de voiles qu’elles fixent pressés sur leurs visages. Nieriez-vous qu’ils ne soient mis en vogue pour une autre raison que pour préparer à la transition qui conduit aux mascarades? Ne voyez-vous pas qu’ils préparent les deux sexes à échanger leurs vêtements et à se couvrir la figure d’un masque pour enlever toutes les barrières qui retiennent dans les bornes de la pudeur, contre la défense du Dieu tout-puissant, que voici : *Une femme ne prendra point un habit d’homme, et un homme ne prendra point un habit de femme; car celui qui le fait est un abominable devant Dieu.* Nieriez-vous ce que vous voyez de vos propres yeux dans nos villes et ce que bientôt vous verrez dans nos campagnes? Ouvrez les yeux et regardez ces personnes du sexe qui se rasent les cheveux comme des galériens, et écoutez l’apôtre saint Paul à qui Dieu fait dire, *qu’il est honteux pour une femme d’avoir les cheveux coupés.* Ouvrez les yeux et voyez ces femmes et ces jeunes filles, avec des chapeaux d’hommes sur leurs têtes, laissant leurs visages exposés à des regards impudents, même pour assister aux offices divins, pendant que le même apôtre en appelle au peuple de Corinthe sur cette coiffure indécente. *Jugez-en vous-même*, leur écrivait-il. *Est-il décent à une femme de prier Dieu (dans les églises) sans avoir un voile sur la tête?* Ouvrez les yeux et voyez les *crinolines* que le démon n’a envoyé en avant que pour cacher la honte des crimes que prépare cet état de pêle-mêle païen. Sera-t-il temps de crier contre les mascarades, contre l’impudeur des personnes du sexe et contre la dépravation des mœurs, quand nous aurons fermé les yeux pour ne pas voir ce qui y conduit

nussi sûrement que certaines maladies négligées conduisent à la mort? Ouvrez les yeux et voyez ce que les opinions insensées du siècle poussent à faire, dans l’éducation des jeunes personnes du sexe, des vénérables personnes qui ne s’y prêtent qu’avec une insigne répugnance et que pour parer à de plus graves maux.

Dans la crainte que l’on ne m’accuse de toucher à ce qui n’est point de mon ressort, je vais citer la lettre qu’une supérieure de communauté écrivait à une religieuse, sur les drames que l’on joue quelquefois dans les examens publics des couvents. Elle a déjà reçu la publicité sur le *Courrier du Canada*, numéro du 14 février dernier.

Il n’est pas nécessaire d’avertir que, en insérant cette lettre ici, je n’ai nulle préention de prescrire à nos communautés religieuses ce qu’elles doivent faire. Elles le savent mieux que moi. Ma seule intention est de faire connaître aux laïques et aux éditeurs de journaux catholiques, qui *encouragent* ces vains amusements, et en font un besoin pour les personnes qui assistent aux examens de nos couvents, qu’ils ne comprennent point la mission qu’ont à remplir nos maisons religieuses. Cette lettre va le leur apprendre.

“ Voici la réponse de notre vénérée supérieure..... Vous êtes religieuse pour former des chrétiennes et non des comédiennes. Ces exercices inspirent le goût du théâtre et des romans, qui sont de nos jours, deux écoles d’immoralité.

“ Les jeunes filles ne sont que trop habiles à se contrefaire. Elles n’ont pas besoin que vous les dressiez à exprimer des sentiments qu’elles n’ont pas, qu’elles ne peuvent avoir. Elles n’ont pas besoin d’être déguisées en princesses pour aspirer à sortir de leur condition, pour ruiner leur fortune et leur vertu dans les folies d’une excessive toilette. Si la pièce est grave, elles l’exécutent ridiculement; si elle est burlesque, elles contractent un goût faux et vil; si elle est sentimentale, elles pleurent et font pleurer en simulat. Introduire ou tolérer de si lamentables abus, ce n’est pas élever les jeunes personnes, c’est les dégrader. Avez-vous si vite oublié toutes les afflictions que vous ont causées ces maudits amusements, les jalousies, les plaintes, les révoltes? Et les infortunées qui vous ont quitté pour aller se perdre parmi les actrices, auraient-elles eu ce malheur, si vous n’aviez pas cultivé leur talent naturel pour la déclamation?

“ Je ne vous défends pas d’habituer les jeunes demoiselles à bien lire; mais nos constitutions vous interdisent avec raison de les accoutumer à parler en public. Laissez-leur la modestie, la timidité qui leur sont naturelles, et qui sont leur plus bel ornement. N’en faites ni des prédicateurs, ni des avocats, ni des viragos. Le temps passe vite! En leur enseignant ce qu’elles doivent ignorer, vous les empêchez d’apprendre ce qu’elles doivent savoir. Soyez persuadée, chère sœur, que vous n’insistez pas assez sur le catéchisme, sur les travaux manuels auxquelles elles auraient à se livrer, tel que le tricotage, la confection des robes, etc., et vous vous étendez trop sur la littérature, l’histoire profane, la géographie, la cosmologie, la broderie, le dessin, la peinture, la musique, etc.”

Revenons maintenant à la question dont je voulais préparer la solution par les réflexions qui précèdent.

Une société contre le luxe et la vanité des parures est-elle possible dans nos campagnes?

Je réponds sans hésiter : elle est possible, de plus, elle est indispensable, et il n’y a point de temps à perdre pour mettre la main à l’œuvre.

(A continuer.)

AL. MAILLOUX, Ptre., V. G.

Du jugement des terres par les sens.

(Suite et fin.)

J'ai dit aussi qu'une terre, pour être bonne, ne doit pas avoir de mauvais goût. Comment, dira-t-on, le savoir? Pour juger une terre, faudra-t-il donc en manger? — Non pas, vraiment, et je ne vous le conseille guère. Mais voici ce que vous ferez: Vous prendrez une ou deux poignées de la terre en examen, vous la mettrez tremper dans de l'eau du soir au matin, puis vous passerez dans un linge et vous goûterez ainsi le liquide obtenu. — Si cette eau est âpre, ou amère, ou insipide, prononcez sans hésiter contre la terre qui est en cause, car l'expérience de tous les pays a démontré que le vin, les herbes, les fruits, l'hortolage même hériteront à coup sûr du goût que vous aurez découvert dans l'épreuve. Or, cette épreuve est d'une grande importance. Il est évident en effet que, ne le faisant pas, on s'exposerait à ne recueillir de son acquisition que des produits d'un goût rebutant ou tout au moins sans sève. — Inutile de dire que, pour faire l'expérience en question, il faut choisir de la terre vierge, c'est-à-dire qui ne contienne pas de fumier. Car le goût de ce dernier, mêlé au goût naturel de la terre, induirait souvent en erreur. J'ajouterais que, si l'on veut tirer de l'essai une suffisante certitude, il faut prendre de la terre en différents endroits, parce qu'il peut se trouver de la diversité dans les veines du sol qu'on veut vérifier.

Une bonne terre doit être meuble. J'entends par là celle dont la culture est aisée et la consistance moyenne. — Une terre légère où le sable domine présente au toucher toutes les parcelles de sa masse essentiellement désunies, rudes et sèches. Une terre, au contraire, où la glaise l'emporte, paraît, quand on la manie, intimement liée, compacte, glutineuse. Or, le juste milieu entre les deux extrêmes, qui sont également vicieux, c'est la bonne terre. Les grains de la bonne terre sont souples, mollasses, poreux, cèdent sans peine au fer qui les retient, et, sollicités par les labours, laissent aisément pénétrer les fibres tendres aussi bien que les racines les plus fortes. Aussi, dans une semblable terre, toutes les plantes se multiplient à ravir. L'eau s'insinue fort bien dans les pores, et y séjourne assez pour hâter et entretenir la végétation de concert avec l'action vivifiante du soleil.

Mais il ne suffit point que la culture soit aisée et la végétation facile, il faut encore que la terre soit riche par elle-même. Il faut qu'elle abonde en sels utiles, en soufre, en huile, etc. Il faut qu'elle soit grasse, substantielle, en un mot, fertile. Et plus elle possédera ainsi naturellement les principes nécessaires à la végétation des plantes, plus elle pourra être estimée haut, car elle sera alors éminemment propre à fournir sans s'épuiser tous les produits les meilleurs et les plus abondants. Une telle terre doit tenir un peu aux doigts quand on la manie, être douce au toucher, point trop liante quand elle est arrosée. Une bonne terre ne doit pas être sèche naturellement. J'ai déjà indiqué ce qui caractérise cette terre sèche ou légère, désunion et presque insociabilité

des parties, rudesse au toucher. Et cela doit être, la terre sèche n'étant telle que parce que le sable y domine. Une terre semblable peut bien recevoir dans ses interstices les principes fertilisants des parties, mais elle ne les retient pas; tout y entre aisément, tout en sort de même, et comme à travers un crible. De là, stérilité du fonds, et, par conséquent, culture infructueuse, en dépit de toutes les avances, en dépit de tous les travaux.

Observons cependant qu'il faut pour cela que le défaut soit poussé à l'extrême. Car si le vice se maintient dans de raisonnables limites, la terre sèche peut, avec un bon assolement et des engrais, devenir très-fertile. Il ne faut donc pas systématiquement et absolument repousser cette terre. Diverses plantes et divers légumes surtout, raves, navets, radis, oignons, asperges, etc., s'y plaisent; tous y prennent un meilleur goût. La culture en est plus facile, la maturité plus prompte, et ce ne sont pas là de petits mérites. Les années pluvieuses qui, en général, sont très communes, loin d'avoir pour elle des inconvénients, lui sont très favorables. Mais elle réclame des engrais, beaucoup d'engrais et surtout les égouts du fumier. On peut lui ménager le plaisir, lui donner peu à la fois et répéter souvent la dose.

L'opposé de la sécheresse est l'humidité. Dans les terres trop sèches, les plantes périssent faute de boire; dans les terres trop humides, c'est tout le contraire, elles meurent pour avoir trop bu. Une bonne terre ne doit donc pas être trop humide. La terre humide à l'excès ne convient point à la culture. Les plantes s'y corrompent et les herbes même n'y donnent que des produits chétifs et essentiellement mauvais. Il faut en détourner les eaux par des aqueducs ou des pierrées, par des fossés ou des tranchées, par le drainage enfin. Dans cela, toutes les avances seront vaines et toutes les peines sans salaire. Les arbres y périssent ou ne produisent que des feuilles, des branches gourmandes qui laissent prendre çà et là comme à regret quelques fruits aqueux.

Tels sont les renseignements principaux que l'on peut donner pour apprécier les terres au moyen des sens. Les anciens recommandaient aussi tout particulièrement l'expérience suivante: — Prenez dans la main une petite quantité de terre légèrement humectée et la pressez. — Si, à cette pression, elle s'échappe de tous côtés sans que les parties se tiennent ensemble, prononcez hardiment que la terre est maigre et sèche; si, au contraire, la terre ainsi pressée forme un corps par sa propre onctuosité plus que par l'effet d'une humidité étrangère, vous aurez tout lieu d'être content de cette terre. — Mais voulez-vous une preuve vraiment sûre, souverainement décisive de la qualité et de l'opulence d'un terrain? Examinez ce qui croît dans ce fonds. Si de lui-même il produit abondamment, si les plantes y poussent avec vigueur, avec célérité, si les fruits sont bons, concluez sans balancer en faveur de cette terre. Les yeux certifiés par les faits évidents décident avec certitude du succès qu'il est permis de se promettre.

Il est, au reste, toujours possible d'amé-

liorer un terrain. Si le fonds est maigre et pauvre, on le fertilise par des amendements plus forts et des fumaisons plus fréquentes. Si les grains sont trop serrés, ce qui caractérise l'argile, la glaise, la craie, on les désunit par des fumiers pailleux, par une addition de sable ou par un mélange de limon qui force la terre à s'ouvrir aux influences de l'air. Si, au contraire, la terre est d'une nature désunie et sèche, et, par là, trop sujette aux révolutions de l'atmosphère et des saisons, on y ajoute de l'argile ou toute autre substance capable de lui donner du corps, de la rendre plus solide, de la condenser. Les terrains médiocrement caillouteux et où il ne se trouve que peu de petits fragments de cailloux, sont quelquefois avantageux aux arbres et ne sont pas essentiellement nuisibles en culture. Mais il vaudra toujours infiniment mieux purger des cailloux et nettoyer parfaitement les terrains qui en contiennent. Après un bon labour, qui les aura mis à nu, on les fera ramasser par des bandes de femmes et d'enfants, et on répètera l'opération, d'année en année, autant que besoin sera. Avec ces cailloux on fera de bons chemins, et la main-d'œuvre se trouvera bientôt ainsi largement payée.

Je sais fort bien que la correction de tous ces défauts exige parfois un travail et des dépenses qui, en grand, ne sont pas au pouvoir de tout le monde. Mais ce qu'on ne saurait faire tout d'un coup, on peut le faire petit à petit, comme l'oiseau fait son nid. Ainsi l'on commence par bonifier un carré, puis un autre carré, et, de cette manière, aisément on arrive à bonifier le tout.

Il est une autre remarque essentielle et que peut-être j'aurais dû faire. C'est qu'il ne suffit pas, pour juger un terrain, d'examiner la surface; la nature du sous-sol est aussi gravement à considérer. Suivant qu'il est ou non de même nature que la couche arable, le sous-sol exerce souvent sur celle-ci une influence décisive, et peut ou en corriger les défauts ou en détruire les qualités. Ainsi, par exemple, une terre argileuse, forte, naturellement portée à l'humidité extrême, verra son vice efficacement combattu par un sous-sol sablonneux ou léger. Il en sera de même d'une terre légère qui ne retient l'eau, à l'égard d'un sous-sol serré, uni, compact. Il y a plus, et l'on peut alors, sans dépense, par des labours profonds, bonifier la surface en lui donnant l'élément constitutif qui lui manque. Mais si une terre de consistance moyenne repose sur un sous-sol absolument imperméable, cette terre, quoique naturellement bien constituée, présentera alors tous les défauts des sols trop humides, parce que l'eau, n'ayant point d'issue, sera constamment refoulé à la surface. Ajoutons que l'épaisseur de la couche arable peut aussi influer grandement sur la bonté d'un terrain. Plus elle est considérable, mieux les plantes s'y multiplient et s'y développent, et plus, par conséquent, les produits sont abondants et bons. Cette épaisseur n'est pas la même partout, il s'en faut. Mais en général on peut dire que douze à quinze pouces constituent un bon sol, un sol profond.

Il suit de ce qui précède que, pour s'assurer de tout et connaître autant que possible le terrain dont on doit faire usage, il faut le sonder; et le sonder en plusieurs endroits, parce que la composition peut n'être pas la même partout. On ne devra jamais faire moins de cinq ou six fouilles, aux extrémités et au milieu. Ces fouilles doivent être de trois ou quatre pieds, si l'on peut aller jusque-là : on les fait comme on ferait le tron d'un arbre. Par ce moyen, on aura deux certitudes également indispensables à acquérir, savoir : quelles sont les qualités du sous-sol par rapport à la surface, et quelle est la profondeur de celle-ci.

Pour être complet, autant que nous pouvons l'être dans un cadre aussi restreint, nous dirons un mot de l'exposition.

Les cultivateurs en général entendent ce terme autrement que les astronomes et les géographes. Nous croyons cependant que tous seront satisfaits de la définition suivante : — Le véritable *levant*, pour une pièce de terre, est le quartier que le soleil regarde depuis qu'il se lève jusqu'à midi; le *couchant* a le soleil depuis midi jusqu'à la nuit; le *midi* est éclairé du soleil depuis huit heures du matin jusqu'à trois heures du soir; le *nord* ou *septentrion* ne voit le soleil qu'environ deux ou trois heures le matin et autant le soir pendant le solstice d'été, encore alors le soleil ne jette-t-il de ce côté que des regards d'influence et presque sans chaleur. — Toutes les autres expositions sont comprises sous ces quatre principales, et ne diffèrent entre elles qu'autant qu'elles partagent inégalement les faveurs du soleil, jouissant plus ou moins de son aspect.

Tous les auteurs, je le sais, n'usent pas de la même précision. Quelques-uns appellent *midi* l'endroit où le soleil donne le plus longtemps dans la journée, quelle que soit l'heure où il commence et celle où il cesse d'y donner; et appellent *nord*, par une man ère de parler assez commune mais point exacte, le côté que le soleil favorise le moins de ses rayons.

Après cette explication, qui m'a paru indispensable, je crois qu'on ne s'y trompera pas, et que, parlant d'un terrain, si l'on dit qu'il est au levant, on entendra, sans s'y méprendre, que le soleil donne dessus aussitôt qu'il se lève et presque point l'après-midi.

Si l'on demande maintenant laquelle de ces quatre expositions est la meilleure, je répons qu'en général celle du *levant* et celle du *midi* sont préférables aux autres. Si l'on demande encore laquelle des deux doit l'emporter, la réponse ne doit se faire qu'avec connaissance du pays, par rapport à la nature des terres, et selon les plantes où le fruit qu'on veut élever. Ainsi, par exemple, si ces terres sont fortes, et, par conséquent, froides, l'exposition du *midi* leur est la plus favorable. Si, au contraire, l'on a que des terres légères, et qui, dès lors, sont plus faciles à être animées et échauffées, l'exposition du *levant*, comme plus modérée, produira de meilleurs effets.

Il faut convenir cependant que toutes les expositions, mêmes les meilleures, peuvent avoir leurs inconvénients. Rien dans la na-

ture n'est utile et avantageux essentiellement, en tout et partout. La plus belle rose a ses épines. C'est à l'homme à faire des éléments qu'il a sous la main un emploi sage et raisonné. Ainsi, un cultivateur soigneux et habile s'appliquera à tirer, de toutes les expositions, le meilleur parti possible, il adaptera ses productions suivant que celles-ci demandent à être hâtées ou retardées dans leur croissance. Il consultera à la fois et le génie des plantes, et la nature des terres, et les saisons, et les débouchés et les inconvénients qui naissent de chaque exposition. Avec toutes ces précautions, il n'est point d'endroit dont un cultivateur intelligent ne puisse faire un bon usage, et où ses soins ne puissent en quelque sorte surmonter les obstacles qu'il trouve. Dans un pays chaud, par exemple, et durant le fort de l'été, il plante et sème au *nord*, où la violence de la chaleur n'approche pas; en hiver, au contraire, il cherche à se procurer les avantages du *midi*. Ainsi, chaque exposition a son bien et son mal, et le mérite consiste à savoir éviter le mal et profiter du bien. L'expérience vient au secours de chaque particulier pour lui faire connaître ce qu'il peut se promettre et ce qu'il doit faire pour l'obtenir.

ADODPHE LEROY.

ANNONCES.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
DU
COMTÉ DE L'ISLET

AVIS est présentement donné que l'assemblée annuelle de la Société d'agriculture du Comté de l'Islet aura lieu dans la Paroisse de St. Jean Port-Joli, en la Salle d'audience de la Cour de Circuit, MERCREDI le 26 DECEMBRE courant à DIX HEURES A. M. pour l'élection des officiers de direction de la dite Société.

St. Jean Port-Joli, C. F. FOURNIER,
10 Dec. 1866 *Président.*

A VENDRE
A la Grande-Baie, Saguenay

PLUSIEURS terres en parfait état de culture, à quelques arpents de l'Eglise de St. Alexis, d'un moulin à scies, à farine, à carder, et d'une tannerie, savoir :

La ferme du Barachois.	1300 arpents
La ferme du Moulin.	450 "
La ferme du Village.	450 "
La ferme du Portage.	200 "

Condition de la vente.

Tout comptant ou au moins les deux tiers comptant. Le reste à crédit avec intérêt.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. ROBERT BLAIN, à la Grande-Baie, Saguenay, ou à l'Hon. D. E. PRICE, Québec.

Chicoutimi, 20 novembre, 1866.

On trouvera, à la Librairie de la Gazette des Campagnes, un assortiment nouveau et très varié d'effets au prix réduit des villes.

NOUVEAU STOCK D'AUTOMNE
CHEZ
MONTMINY ET BRUNET,
SAINT-ROCH, QUEBEC.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs pratiques et au public, que leur assortiment de MARCHANDISES SECHES D'AUTOMNE et D'HIVER est maintenant très-complet et que les acheteurs y trouveront comme par le passé un choix magnifique et varié d'effets de goût et d'utilité achetées avec le plus grand soin sur les meilleurs marchés d'Europe, et qu'ils sont prêts à l'offrir, vu la grande rareté de l'argent, à des prix fort au-dessous des cours ordinaires afin d'en assurer promptement la vente.

Les personnes qui désirent réellement économiser feront bien de visiter leur établissement avant de se décider à aller ailleurs.

Quelques-uns de ces effets consistent en Wincey pour robes de toutes les couleurs uni et rayé, Wincey broché, Mohoïre, Etouffe crêpée, Etouffes à manteaux et Manteaux tout faits et fait à ordre, genre tout nouveau Velours pour manteaux et pour chapeaux, Chapeaux en feutre et en velours, Plumes, Rubans, Fleurs françaises, Gants d'Alexandre, Mérito français de toutes couleurs, Couleurs noirs et de couleurs, Crêpe de qualité supérieure, Draps noirs superfins, Casimirs noirs et de couleurs, Tweeds canadiens aussi bas prix que 3s 9d la verge, Indiennes, Cotons, Shirting, Coton jaune, Coton filé, etc., etc.

Aussi un grand lot de Couvertes de laine et de Couvre-pieds frappés offerts à Grande réduction.

MONTMINY et BRUNET,
Saint-Roch, Québec.

15 novembre 1866.

DEMENAGEMENT.

F. O. VALRAND

DEPOT D'HUILE DE CHARBON ET DE LAMPES.

A transporté son établissement au No. 6, Côte de la Basse-Ville, Québec, deux portes plus bas que l'ancien poste.

Il vient de recevoir un bien grand assortiment de lampes de toutes espèces, Lanternes, Fanaux brûlant l'huile de charbon sans cheminée, aussi globes, cheminées, mèches, brosses, Abus-jour et tout ce qu'il y a de plus nouveau dans ce genre d'articles. Le tout à des prix très-modérés pour argent comptant.

— AUSSI : —

2,600 Gallons d'huile de charbon marqué *Parsan No. 1.*

7,400 Gallons d'huile de charbon marqué *Liverpool 1ère qualité.*

2,580 Gallons d'huile de charbon marqué *Ceder Creek 1ère qualité.*

A vendre en gros et en détail.

**CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
DÉPART ET ARRIVÉE DES CHARS**

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller.	Retour.
POINTE LEVI	10 00 A M	3-55 P M
Hallow	10-10	3-45
Chaudière Junction	10-30	3-22
St Jean Chrysostôme	10-43	3-07
St Henri	11-00	2-50
St Charles	11-26	2-25
St Michel	11-45	1-50
St Valier	11-58	1-37
St François ou Berthier	12-15 P M	1-18
St Pierre	12-30	1-05
ST THOMAS	12-48	12-48
Cap St Ignace	1-10	12-08
L'Anse à Gile	1-20	11-58 A M
L'ISLET	1-33	11-46
	1-50	11-31
Trois Saumons	2-03	11 21
St Jean Port Joli	2-20	11-04
Elgin Road	2-32	10-51
St Roch	2-46	10-38
SŒ ANNE	3-09	10-15
Rivière Ouelle	3-29	9-56
St Denis	3-46	9-39
ST PASCAL	4-03	9-22
St Hélène	4-23	9-02
St André	4-33	8-52
St Alexandre	4-43	8-39
Chemin du Lac	5-03	8-19
RIVIERE-DU-LOUP	5-23	8-00

ROYAL VICTORIA HOTEL,
HUBERT PIGNÉ,
PROPRIÉTAIRE.
SOREL, C. E.

TERRE A VENDRE

UNE magnifique terre, dans la paroisse de St. EL01, comté de Témiscouata, contenant quatre arpents de front sur quarante-deux de profondeur, avec maison, étable et grange. Cette terre n'est qu'à 40 arpents de l'Eglise.

Conditions de paiement très-libérales.
S'adresser à M. le Curé du lieu,
J. C. G. GAUDIN, Ptre.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY,
près de l'Eglise.
14 avril 1866.

A vendre à l'imprimerie de la Gazette
des Campagnes

JEUX DE CARTES VARIÉES
Papier à tapisser, etc., etc.

MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie, etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'Huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9^e, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

F. A. ST. LAURENT
IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE
No. 6, rue et faubourg St. Jean
QUEBEC.

F. A. St. L. a constamment en mains :

Ferronneries de tous genres, Ferrures de maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces de miroirs, Couleurs sèches et à l'huile, Vitres, Mastic, Huile pour peinture, Pinceaux, Brosses, Ferblanc, Tôle, Pistolets, Fusils, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

A vendre en gros et en détail.

NOUVELLES MARCHANDISES

VENANT d'être reçus, Drap de Moscou, Drap de Molleton, Drap de Castor, Drap de Pilote, Drap double foulé, Nouvelles Etoffes pour Pulletots, Nouveaux Tissus d'Ecosse, Nouveaux Tissus de manufactures du pays, Vêtements au tricot, Flanelle blanche et de couleur, Flanelle de goût, Chemises de Flanelle.

NOUVELLES Etoffes à Robes pour l'automne et l'hiver, Nouvelles Etoffes pour Mantilles d'automne et d'hiver, Nouvelles garnitures de Robes et de Mantilles, Echarpes et Châles dans les derniers goûts, Châles au tricot.

NOUVEAUX Chapeaux de Feutre pour Messieurs, Casquettes d'automne, Chapeaux Ecosais, etc.

En vente chez

HAMEL et FRÈRES,
2 nov. 1866. Québec, Rue Sous-le-Fort

SIMON BEDARD
HORLOGER ET BIJOUTIER

Québec, No. 27, rue St. Jean
en dedans des murs

INFORME les cultivateurs qu'il a toujours en mains un assortiment considérable de bijouteries, telles que montres en or de tous genres, montres d'argent, chaînes en or pour Dames et Messieurs, boucles d'oreilles, bagues et jones pour mariage de meilleure qualité, bracelets en or et en jet, boutons de chemise de toutes sortes, épinglettes et boucles d'oreilles en jet, argenterie de toutes sortes, telles que cuillères, fourchettes, plats à pain, plats à biscuits, huilliers, etc., etc.

Aussi: horloges de tous patrons et de tous les goûts, en bronze, imitation de papier maché, fer, acajou, etc. Sacs de voyage, porte-manteaux en maroquin, lunettes d'opéra, et un grand nombre d'objets de fantaisie trop longs à énumérer.

Les montres, horloges et bijouteries seront réparées avec soin et exécutées sous le plus court délai.

Tous articles à être réparés dans cet établissement sont placés dans un coffre à l'épreuve du feu et des voleurs.

On peut aussi se procurer une variété considérable de feux d'artifices de toutes espèces et de tous prix.

15 août 1866.

J. B. C. HEBERT,

ET
J. ANCTIL,

Notaires et Agents,

ONT transporté leur bureau dans l'ancienne maison occupée par Chs. M. DeFoy, écr, No 15, rue St Joseph, Haute-Ville, Québec.

J. P. GENDRON,

Marchand-Horloger,

No. 9 Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

VIN DE MESSE.

Le soussigné désire attirer particulièrement l'attention des Messieurs du Clergé sur son assortiment de VINS DE MESSE de première qualité qu'il vend à des prix très-réduits.

JOS. O. MATTE,

No. 78, Rue et faubourg St. Jean, Québec.

Seul Agent à Québec.

M. Jos. O. Matte ayant bien voulu se charger de l'agence de la Gazette des Campagnes, est autorisé à recevoir les argentins dus par nos abonnés de Québec et des paroisses environnantes.

1867

JANVIER.

1867

Le Soleil entre au Verseau le 20 à 7 heures 49 minutes du matin.

Nouvelle lune, le 5 à 7 heures 45 minutes du soir.
Premier quartier, le 13 à 11 heures 49 minutes du matin.
Pleine lune, le 20 à 2 heures 51 minutes du matin.
Dernier quartier, le 27 à 10 heures 2 minutes du matin.

SEMAINE.		FETES RELIGIEUSES.	L.	ETC.	SOL.	
Mardi	1	b	CIRCONCISION, d'oblig. <i>Kyrie</i> 2 cl. II Vêp. de la fête	7	39	20
			mêm du suiv. Salut			
Mercredi	2	r	Octave de S. Etienne.	7	38	21
Jeudi	3	b	Octave de S. Jean.	7	38	22
Vendredi	4	r	Octave des SS. Innocents.	7	37	22
Samedi	5	b	Vigile de l'Epiphanie.	7	36	23
DIMAN.	6	b	ÉPIPHANIE, <i>Kyrie</i> royal. II Vêp. de la fête. Salut.	7	36	24
Lundi	7	b		7	35	24
Mardi	8	b		7	35	25
Mercredi	9	b	De l'Octave privilégié.	7	34	25
Jeudi	10	b		7	33	26
Vendredi	11	b		7	33	27
Samedi	12	b	Du Dim. dans l'oct.	7	32	27
DIMAN.	13	b	Octave de l'Epiphanie. <i>Kyrie</i> des dbles. Aux II Vêp. mêm. du suiv., <i>O Doctor</i> , et d'un mart., <i>Iste Sanctus</i> .	7	31	28
Lundi	14	b	S. Hilaire, évêque et docteur	7	30	29
Mardi	15	b	S. Paul, premier ermite	7	29	30
Mercredi	16	fr	S. Marcel, pape et martyr.	7	28	31
Jeudi	17	b	S. Antoine, abbé.	7	27	32
Vendredi	18	b	Chaire de S. Pierre à Rome., <i>dble-maj</i> .	7	25	33
Samedi	19	fr	S. Canut, roi et martyr.	7	24	35
DIMAN.	20	b	II apr. l'Epiph. SAINT NOM DE JESUS. <i>Kyrie</i> de 2 cl. Aux II Vêp. mêm. du suiv., <i>Beata</i> , et du dim. Salut.	7	23	36
Lundi	21	r	Ste. Agnès, vierge et mart	7	22	37
Mardi	22	fr	SS. Vincent et Anastase, mart.	7	21	38
Mercredi	23	b	Epousailles de la Ste Vierge, <i>dble-maj</i> .	7	20	39
Jeudi	24	r	S. Timothé, év. et mart.	7	18	42
Vendredi	25	b	Conversion de S. Paul, <i>dble-maj</i> .	7	17	43
Samedi	26	r	S. Polycarpe, év. et mart.	7	16	44
DIMAN.	27	b	III apr. l'Epiph. S. Jean Chrysostôme, év. et doct. <i>Kyrie</i> dbles. Aux II Vêp. à capit. des suiv., mêm. de S. Jean, <i>O Doctor</i> , du dim. et de Ste. Agnès, <i>Stans</i> . Salut.	7	15	45
		(a)				
Lundi	28	r	SS Babien et Sébastien, mart. (20)	7	14	47
Mardi	29	b	S. François de Salles, évêque.	7	13	48
Mercredi	30	fr	Ste. Martine, vge. et mart	7	12	49
Jeudi	31	b	S. Pierre Nolasque, confesseur. (a) Le signe * indique qu'il faut mettre aux Vêpres la couleur indiquée pour le lundi.	7	11	50

Température. — Du 1er au 4, beau et doux — Du 5 au 13, beau et froid, si le vent Nord ou Nord-Est, pluvieux si le vent est Sud ou Sud-Ouest — Du 14 au 20, la majeure partie de cet intervalle sera très froid — Du 21 au 27, le temps sera encore froid, si le vent est de l'Ouest et neigeux si le vent est de l'Est — Du 28 au 4 février, froid avec grand vent toute cette durée. — *Petit Almanach du B.-C.*



PAYEZ SANS RETARD

L'ABONNEMENT A LA GAZETTE DES CAMPAGNES

Les abonnements datent du 1er de Novembre et du 1er de Mai. Les avis pour discontinuation doivent être adressés à ce Bureau, *par écrit*, UN MOIS avant l'expiration de l'abonnement. Les arrérages, s'il y en a, doivent alors être payés. Ceux qui refuseront la *Gazette des Campagnes* au Bureau de Poste sans avoir payé leur arrérages seront sensés continuer l'abonnement jusqu'à parfait paiement.

FIRMIN H. PROULX, Propriétaire.

NOUVELLES MARCHANDISES SECHES

Patrons de Robes
Popelines rayés,
Lustrés rayés,
Draps de Paris rayés,
Mérinos Français de toutes les nuances.

Vêtements de dessous
Chemises du Canada L. W.,
Caleçons du Canada L. W.,
Chemises et Caleçons d'Ecosse L. W.
Bonneteries du Canada et d'Ecosse, de toutes grandeurs et de toutes couleurs, garantis donner satisfaction.

Nouveaux Tweeds
Tweeds du Canada et d'Ecosse, tout laine.
Flanelles du Canada, toute laine.

A vendre chez
LÉGER et RINFRET
No. 4 rue St. Jean, Haute-Ville
15 octobre, 1866. Québec.

LE CONSERVATEUR DES DENTS

 **PHILODONTÉ**
Odorant du Dr. POURTIER, chirurgien-dentiste. Préparation hygiénique scientifiquement composée pour purifier la bouche, conserver les gencives et les dents. A vendre chez tous les pharmaciens et à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*.
2 novembre 1866.

E. BAZARETTI,
MARCHAND DE TABAC
No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch.
QUEBEC,

REMERCIE les cultivateurs et ses amis de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux et les informe qu'il vient d'ajouter une Papeterie à son commerce de tabac. Il aura constamment en mains Tabac en feuille, en poudre, à fumer et en torquette, Cigares, Pipes en bois et en terre, Allumettes, Sacs à tabac, Tabatière, etc., etc. qu'il vendra au plus bas prix. La papeterie sera toujours bien assortie de Livres de comptes et de notes, Papier à écrire, Enveloppes, Plumes, Encre, Crayons, Porte-monnaie, Porte-Cigares, Chapelets, Croix, Médailles, etc., etc. Et aussi un grand assortiment de Parfumeries françaises et anglaises.
15 octobre 1866.

A vendre, à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes* :

HUILE DE CHARBON
TROIS CHELINS LE GALLON.